



**Compte-rendu**  
Commission périscolaire extra-municipale/ Ville de Grenoble  
18/12/25

Présents	Liste d'émargement en PJ
Relevé des échanges	<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Élection d'un nouveau parent suppléant suite à une démission</li><li>• Présentation des quatre types de conseils périscolaires existants (avec support numérique) et ateliers tournants : le « Concile » sauvage, l'Apéro, le Café, les Portes ouvertes</li><li>• Préparation de l'ordre du jour de la prochaine commission</li></ul>

**Ouverture de séance**

Mot de bienvenue de Mme **Christine GARNIER**, Maire-adjointe et Co-Présidente. Tour de table des participants. Mme **Christine GARNIER** présente l'ordre du jour travaillé avec M. **ESSEY Konan** Co-Président et ouvre la séance.

M. **Henri HAMELIN** (directeur enfance jeunesse éducation) propose d'adapter le fonctionnement de la séquence « conseils périscolaires » en raison du nombre de participants.

**Élection d'un nouveau parent suppléant**

Suite à la démission de Mme **MORINEAUX Caroline** des fonctions de coprésidente, il est nécessaire d'élire une nouvelle vice-présidence côté parents d'élèves.

Rappel des fonctions de vice-président-e : remplacer le Co-président en cas d'absence.

Madame **SADOU Samira**, parent d'élève à Jules FERRY, se porte candidate. Elle est élue à l'unanimité des présents.

**Présentation des quatre formats de conseils périscolaires et temps en ateliers**

• **Format « Le Café »**

Présentation par M. **Gurami GOMARELI**, directeur d'accueil de loisirs périscolaires – site Bizanet-Porte Saint-Laurent.

Proposition d'un format avec un ordre du jour des sujets permettant aux parents de venir sur un créneau précis pour aborder un sujet qui les intéresse (inscriptions périscolaires, projets, etc.). Ce temps organisé un mercredi matin déborde sur le temps scolaire et nécessite l'accord de l'éducation Nationale pour organiser l'événement.

Questions des parents concernant l'organisation de la piscine en périscolaire du soir :

- ✓ Déplacement : bus ou pedibus selon la distance entre la piscine et le site périscolaire
- ✓ Durée : 2 h (dont environ 1 h dans l'eau)
- ✓ Encadrement : assuré par les ETAPS de la Ville
- ✓ Inscriptions : une semaine avant les vacances ; les animateurs sollicitent les parents puis organisent la répartition des enfants pour la période suivante.

• **Format « Portes ouvertes »**

Présentation par Mme **Elodie MIGNOT**, directrice d'accueil de loisirs périscolaires – site Nicolas CHORIER.

Temps exclusivement sur l'accueil périscolaire du soir, les portes-ouvertes se sont déroulées en deux temps et ont été

principalement organisées en maternelle (école moins accessible). Cet évènement s'est appuyé sur une festivité de fin de période (Halloween en l'occurrence) ce qui a permis d'avoir beaucoup de parents présents :

- ✓ Mur parlant – accessible dans le cours où chaque parent et enfant pouvait signifier ses retours/besoins sur les accueils périscolaires
- ✓ Parcours périscolaire : l'enfant guide son parent dans l'école, sous forme de jeu de piste. Découverte des espaces et des lieux des parents par les enfants.
- **Format « Concile sauvage »**

Présentation par M. **Loic COHARD**, directeur d'accueil de loisirs périscolaires – site ANTOHARD-BERRIA-ARTHAUD.

Organisé sur la Place aux enfants de l'école, soit sur l'espace public, des panneaux et animations ont été proposés aux familles sur un mercredi fin de matinée (entre 11h30 et 12h30) afin de pouvoir présenter/échanger sur le projet pédagogique et les propositions d'activités du périscolaire. Des affichages dans différentes langues ont permis de faciliter la participation des parents n'étant pas francophones. Environ 60 parents ont participé à ce temps de rencontre.

- **Format « L'apéro des parents »**

Présentation par Mme **Zahia KOUFANE**, directrice adjointe d'accueil de loisirs périscolaires – site CLEMENCEAU-DRIANT.

Organisé à la fin de la première période scolaire (octobre), l'apéro organisé dehors avec l'appui des parents d'élèves délégués a pour but de donner des informations ludiques aux parents de la maternelle et de l'élémentaire sur le périscolaire de l'établissement. Un seul évènement pour les 2 sites, en soirée, un vendredi après 18 h (après la clôture de l'accueil périscolaire) où les enfants restent sous la responsabilité des parents/familles.

- **Travail en atelier** : rencontre en petits groupes avec les directions périscolaires. 10 minutes de réflexion et d'échanges pour analyser les formats : avantages/inconvénients, plan communication, etc. Contribution active des parents de la commission.

Mme **Lidia BUCUR** indique qu'elle est parent d'élève non déléguée. Elle souligne avoir appris et découvert beaucoup de choses au cours de la séance. Elle exprime se sentir éloignée des informations dont disposent les parents délégués (planning d'activités, etc.).

### Conclusion

M. **Henri HAMELIN** précise :

Les éléments de réflexion seront retravaillés par les territoires Éducation et mis en forme sous forme de fiches prototypées. Ces fiches seront présentées lors de la prochaine commission. Elles seront ensuite intégrées au kit de ressources pédagogiques de rentrée destiné aux directeurs et directrices d'accueil de loisirs périscolaires, afin d'assurer une diffusion pratique auprès de toutes les directions de la Ville.

### Questions / Réponses avec les parents

Q : Mme **SADDOU Samira** interroge sur la dotation financière de chaque accueil de loisirs périscolaire et la position de la Ville concernant le lien avec les associations socioculturelles. Interrogations sur le contenu des activités périscolaires

R : M. **HAMELIN Henri** : Ces éléments pourront être à nouveau détaillés lors d'une prochaine commission. Il rappelle que :

- ✓ la collectivité assure le service public universel pour l'accueil périscolaire (matin, midi, soir des jours

- scolaires), qu'elle dispose du même budget par enfant sur tous les périscolaires de la Ville
- ✓ la convention municipale avec les associations socioculturelles concerne l'accueil collectif des enfants sur les temps extrascolaires (mercredis après-midi, petites et grandes vacances), ce qui permet une continuité éducative et une offre de service public claire pour tous les enfants.

Suite à des échanges sur des situations particulières, Mme **Christine GARNIER** invite les parents à se rapprocher des directions périscolaires de leurs sites pour toute question spécifique (programme d'activités, organisation des équipes, budget, intervenants, temps forts).

#### **Proposition d'ordre du jour de la prochaine commission**

- Plan de formation pour les équipes
- Maison de l'animation
- Présentation des fiches prototypées pour les conseils périscolaires

#### **Demande des parents d'élèves**

Les parents présents souhaitent disposer des adresses mail de l'ensemble des parents représentés au sein de la commission, sous réserve de leur accord, afin de faciliter les échanges.

Réponse : Les adresses seront transmises à Monsieur **ESSEY Konan Constant**, Co-Président. Si les parents donnent leur accord.

**Clôture de la séance : La séance est levée à 20 h.**